

**Commune de COMBS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2019****Délibération n° 03****Date de convocation**
10.05.19**Date d'affichage**
14.05.19**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 35

Objet : Approbation de la modification des statuts de l'association « les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen » et désignation des représentants du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-neuf, le vingt mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme M.-M. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. J.-M. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. J.-C. SIBERT – D. REDSTONE – M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme L.-A. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M. C. GHIS par M. G. GEOFFROY – Mme N. GILLES par M. G. ALAPETITE – Mme C. KOZAK par M. P. SEDARD – Mme D. LABORDE par M. Y. LERAY – M. M. HAMDANI par Mme L.-A. MOLLARD-CADIX – Mme K.-D. MAKOUTA par M. M. BAFFIE – Mme M.-C. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Monsieur Patrick SEDARD a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU le projet de modification des statuts de l'association « la Maison du Combattant et du Citoyen » qui devient « les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen »,

VU l'avis de la Commission Animation et vie locale,

CONSIDERANT que l'association « La Maison du Combattant et du Citoyen » et la Commune, co-fondatrices du musée situé dans la maison du petit Chêne ont souhaité que celui-ci devienne une structure muséale municipale.

CONSIDERANT que de ce fait, il convient de modifier les statuts de l'association « la Maison du Combattant et du Citoyen »,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification des statuts de l'association « la Maison du Combattant et du Citoyen ».

AUTORISE le bureau de l'association à déposer cette modification en préfecture.

DESIGNE les représentants de la Commune au Conseil d'administration de l'association « les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen » :

- M. Guy GEOFFROY
- Mme Marie-Martine SALLES
- Mme Monique LAFFORGUE
- M. Dominique VIGNEULLE
- M. Mohamed HAMDANI
- M. Philippe SAINSARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 21 mai 2019

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 35
Contre : -
Abstentions : -